

PROFESSION DU SUD EST JUIN 2009



La profession comptable libérale au service de l'économie

Qui sont-ils?

- **Le plus grand réseau français** de professionnels libéraux au service des entreprises
- **16 000** professionnels partenaires-conseil de tous les acteurs économiques
- **100 000** collaborateurs
- **1,5 million** de clients : entreprises de services, industrielles, commerciales, associations, secteur public et parapublic

C'est la signature d'un professionnel assurant la fiabilité des comptes de l'entreprise

L'Expert-Comptable c'est :

- Le conseil permanent du chef d'entreprise
- L'anticipation à travers la mise en place d'une stratégie pour votre entreprise
- L'accompagnement au quotidien (tableau de bord, gestion prévisionnelle)
- Le spécialiste de la création et de la transmission d'entreprise

 **Les Experts-Comptables, accélérateurs de progrès**

OEC - Tour Méditerranée - 65 avenue Jules Cantini 13298 Marseille Cedex 20
Tel. 04 91 16 04 20 - Fax 04 91 16 04 27
E-mail : oecpacac@oecpacac.com.fr - Site : www.experts-comptables-pacac.fr

Des experts pour les associations



Tous les premiers mardis du mois, une permanence d'experts a lieu dans les locaux de la Vie associative. Elle aide les associations dans leurs démarches administratives et trouve des solutions aux problèmes qu'elles peuvent rencontrer. LeDL/Jeremy SUYKER

Avignon est une terre de prédilection pour les associations. En témoigne leur nombre pléthorique : 1500. Et des poussières.

Dans le cadre de ses actions d'accompagnement et d'aide aux associations avignonnaises, le service de la Vie associative de la mairie a mis en place des permanences d'avocats, d'experts comptables, de banquiers et d'assureurs. Elles ont lieu tous les premiers mardis du mois, de 10 heures à midi.

Des réponses concrètes

Mireille Laforeste vient de reprendre la présidence du Cercle généalogique de Vaucluse (CGV), une association vieille de vingt ans et qui

compte 450 adhérents. Pour honorer cette nouvelle fonction et les responsabilités qui en découlent, la présidente est venue trouver conseil auprès de ces "experts", hier matin. « C'est une première pour moi et j'avais besoin d'éclaircir certains points et d'avoir des renseignements surtout d'ordre juridique et comptable. Lorsqu'on a autant de personnes à charge il faut savoir ce qu'on fait ». Au cours de l'entretien, qui a duré une demi-heure, Mireille a exposé ses doutes et parlé de ses difficultés liées à un problème de succession. À la sortie, elle paraissait satisfaite : « J'ai eu des réponses concrètes, ils m'ont appris des choses que je ne soupçonnais même pas ! ».

"Ils", c'est Marie-Thérèse

Reverte, Hugues de Chivrè et Cyril Peylhard, respectivement technicienne d'assurance, avocat et expert-comptable.

Un service gratuit

Ce trio de conseillers met gratuitement ses compétences au service des responsables associatifs ou des personnes souhaitant créer une association. « Nous sommes là pour réfléchir ensemble aux palliatifs qui peuvent exister lorsqu'une structure a un problème ou rencontre des difficultés que ce soit financière, administrative ou juridique » explique Hugues de Chivrè. Et Marie-Thérèse Reverte de poursuivre : « Beaucoup d'associatifs sous-estiment l'importance de leur engagement et des responsabilités

civiles et pénales qu'il engendre. Il est notamment préférable de s'assurer, ce qui n'est pas le premier réflexe des présidents d'associations. Pourtant ceux sont les premiers mis en cause en cas d'accident lors d'un événement par exemple. »

Mieux comprendre les revers de la fiscalité, trouver des solutions en cas de litige, apprendre à gérer un budget... autant de fondamentaux qui, lorsqu'ils ne sont pas acquis, conduisent parfois à la dissolution d'une association.

Ces permanences apportent une aide nouvelle aux associations et participent au développement du tissu associatif dont la Ville d'Avignon est la première couturière.

Jeremy SUYKER

La profession comptable libérale au service de l'économie

Qui sont-ils?

- **Le plus grand réseau français** de professionnels libéraux au service des entreprises
- **16 000** professionnels partenaires-conseil de tous les acteurs économiques
- **100 000** collaborateurs
- **1,5 million** de clients : entreprises de services, industrielles, commerciales, associations, secteur public et parapublic

C'est la signature d'un professionnel assurant la fiabilité des comptes de l'entreprise

L'Expert-Comptable c'est :

Le conseil permanent de l'entreprise

L'anticipation à travers la mise en place d'une stratégie pour votre entreprise

L'accompagnement de l'entreprise (tableau de bord, gestion des risques)

Le spécialiste de la comptabilité et de la transmission d'entreprise

**Les Experts-Comptables
accélérateurs de projets**